Cinquante-septième année. - N ° 192 A Jeudi 5 octobre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 1479

## 45 – LOIRET

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS

## Ventes et cessions

977 766 401 RCS Orléans.
**PEJ.**
*Forme :* Société par actions simplifiée (à associé unique).
*Nom commercial :* Coiffeur de bien-être.
*Capital :* 5000 EUR.
*Adresse :* 273, rue des Sablons, 45640 Sandillon.
*Origine du fonds :* Achat au prix stipulé de 150000,00 euros..
*Etablissement :* Etablissement principal.
*Activité :* Exploitation de fond de coiffure mixte, achat pour la revente de produits capillaire et pour la beauté et l'entretien des cheveux. L'achat de produits destinés à être revendus par la société/l'achat de produits nécessaires à la production par la société des articles commercialisés. L'organisation ou la participation d'événements publics ou privés à des fins promotionnels..
*Enseigne :* Coiffeur de Bien-être.
*Adresse :* 2, boulevard Jeanne d'Arc, 45600 Sully-sur-Loire.
*Précédent propriétaire :* 400 886 503 RCS Orléans. **MORTIER** (Martine).
*A dater du :* 18 juillet 2023.
*Date d'effet :* 31 août 2023.
*Date de commencement d'activité :* 31 août 2023.
*Publication légale :* La République du Centre *du* 8 septembre 2013.
*Oppositions :* En l'étude de Me Clarisse bernard 51 avenue de Saint Mesmin 45100 Orléans pour la validité et la correspondance..
*Commentaires :* Suivant acte du 31/08/2023 reçu par Me Clarisse BERNARD 51 Avenue de Saint Mesmin 45100 Orléans, enregistré au Service des Impôts Orléans 1 le 1er septembre 2023 sous les références 4504P01 2023 N1818 un fonds de commerce vendu de coiffure mixte, vente de produits de beauté sis à Sully Sur Loire 2 Boulevard Jeanne d'Arc. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L141-12 du Code de Commerce..